

## Trafic

# Des esclaves nigériennes se vendent à Lausanne

Depuis 2015, de nombreuses femmes du Nigeria sont parachutées sur nos trottoirs, victimes de filières d'exploitation. Du terrain à l'administration, on s'organise pour les aider

Flavienne Wahli Di Matteo

Elles sont continuellement entre 20 et 40 à arpenter les trottoirs lausannois. Venues du Nigeria, ces prostituées ont un point commun: elles vendent leur corps contre leur gré. Elles constituent la plus grande part des cas d'exploitation d'êtres humains détectés dans le canton. Leur histoire, presque toujours la même, glace le sang.

Issues de milieux précaires, elles sont recrutées près de chez elles par des connaissances faisant miroiter des perspectives d'emploi, de formation et d'argent pour elles et leurs proches, si elles gagnent l'Europe. Acheminées dans diverses villes après le périple infernal des migrants d'Afrique, elles voient s'évanouir le mirage du continent providentiel pour une réalité abrupte. «Le soir même de leur arrivée, elles sont mises sur le trottoir, raconte Anne Ansermet, codirectrice d'Astrée, association de soutien aux victimes de traite et d'exploitation, à Lausanne. Elles apprennent que pour rembourser leur voyage, elles vont devoir payer, généralement entre 20 000 et 50 000 francs, et que la seule manière de le faire, c'est de se prostituer.»

Dissimulée par définition, cette population clandestine se révèle très difficile à cerner. Mais la récente condamnation par le Tribunal correctionnel de Lausanne d'une mère maquerelle ayant pris part à ce trafic («24 heures» du 7 décembre) montre que ces agissements sont observés avec attention dans le canton, où la sensibilité à la traite des êtres humains s'est aiguisée ces dernières années (lire encadrés).

## La terreur de la magie noire

C'est sur le terrain qu'a commencé cette prise de conscience. Les policiers de la Cellule d'investigation dans le milieu de la prostitution (CIPRO) et les inspecteurs spécialisés de la police judiciaire de Lausanne situent l'arrivée des premières Nigériennes autour de 2015. «Nous avons déjà affaire à des réseaux d'exploitation en provenance de l'Est, racontent-ils, sous couvert d'anonymat pour préserver la confiance de leurs interlocutrices. Mais alors que les femmes de l'Est se confiaient facilement, ces Africaines fuyaient dès qu'elles nous voyaient. Elles se cachaient même des associations cherchant à les aider. Elles sont victimes de désinformation: on leur fait croire que la police est corrompue, qu'en cas d'arrestation elles seront renvoyées au pays, et surtout elles sont terrifiées par le *juju*.»

Le *juju*, c'est un rituel religieux consistant à prélever cheveux, poils ou ongles sur les victimes pour les menacer, elles et leur famille, d'un envoiement pouvant conduire à la mort. «Elles sont terrorisées par cette perspective, souligne une enquêtrice. Cela expli-



**Forcées**  
Ces Nigériennes se vendent sous la menace de la magie noire  
CHRIS BLASER

## La procédure pénale, jalon important

● Le verdict de traite d'êtres humains prononcé le 6 décembre par le Tribunal correctionnel de Lausanne à l'encontre d'une «mama» nigérienne a valeur de symbole fort dans la lutte contre cette criminalité, en plus de fournir une jurisprudence où la magie noire a été admise comme un moyen de contrainte.

Indicateur de l'attention du Canton de Vaud à ce fléau, le Ministère public a désigné des procureurs pour les cas de traite d'êtres humains. Éric Mermoud est l'un d'eux. «Nous avons plusieurs dossiers en cours impliquant les réseaux nigériens. Ils sont complexes, car cette criminalité s'étend géographiquement et les

auteurs ne sont pas forcément à notre portée. La base est souvent en Afrique et les ramifications étendues dans toute l'Europe.»

Ces enquêtes butent sur le profil particulier des plaignantes. «Elles se livrent difficilement, de peur de représailles, également du fait de la langue - elles parlent un anglais très basique -, et commencent par répéter ce qu'on leur a dit de dire, ce qui ne correspond pas à la réalité, remarque Coralie Germond, avocate défendant actuellement cinq de ces jeunes femmes. Cela nous dessert pour établir les faits. Tout comme le fait que se soumettre à une analyse psychologique n'est pas dans leur culture, alors que cela pourrait

nous aider devant une cour pour établir le traumatisme subi...» Autre difficulté, identifier des auteurs dans des hiérarchies floues, auxquelles les filles ne comprennent parfois pas grand-chose, les identités étant brouillées par des surnoms. «Je redoute que beaucoup de ces affaires ne s'achèvent par des classements», soupire Coralie Germond. N'empêche, à la suite du jugement, des départs de Nigériennes sont observés à Lausanne. «Ce verdict va nous aider vis-à-vis des filles qui restent, note une enquêtrice de la CIPRO. On peut maintenant leur prouver que justice peut être rendue.»  
F.W.D.M.

que qu'il nous ait fallu près d'une année pour établir le contact!» Tenues en esclavage par cette pression, ces femmes sont aussi contrôlées par des «mamas», mères maquerelles nigériennes qui s'assurent de leur présence sur le trottoir, où des sbires viennent collecter le fruit de leur labeur. À 20 ou 30 francs la passe, accomplie en rue, le remboursement paraît insurmontable.

## Carte de visite sur le trottoir

Pour créer un lien, les membres de la CIPRO - dont l'objectif n'est pas de réprimer mais de protéger et de garantir des conditions dignes pour l'exercice de la prostitution - ont déployé des trésors de patience. «On s'est mis à déposer notre carte de visite sur le trottoir en leur disant par la fenêtre de la voiture qu'on était là pour les aider. Petit à petit, elles ont commencé à nous appeler.»

Les policiers ont sensibilisé tous ceux qui pouvaient croiser la route de ces craintives, parfois cueillies à la suite d'un délit mineur comme un vol à l'étalage ou un voyage sans titre de transport. Gendarmes et policiers communaux, gardes-frontière, personnel hospitalier, ces «primo-intervenants» ont pris le réflexe de les référer à la cellule spécialisée. Un partenariat étroit également avec les associations actives dans le milieu de la prostitution, comme Fleur de Pavé, a tissé un filet sécurable autour de ces filles.

Née en 2015, l'association Astrée est unanimement citée comme un maillon déterminant dans l'approvisionnement de ces filles, certaines encore mineures. «Elles sont dans un tel état de peur, parfois même de sidération consécutive au traumatisme, que notre stratégie consiste à beaucoup les rassurer en expliquant notre rôle, détaille Angela Oriti, codirectrice d'Astrée. Elles ont un premier entretien, reçoivent des informations sur l'aide qu'Astrée peut leur apporter et l'engagement personnel requis pour un changement de vie. Généralement, après avoir réfléchi aux

conséquences de ce changement significatif, elles décident d'accepter notre aide.»

En 2017, onze femmes ont ainsi accepté le secours d'Astrée, un chiffre «pas du tout représentatif de l'ampleur de ce trafic», estiment les deux codirectrices. La terreur de la magie noire se révélant un obstacle majeur à s'extraitre du système, policiers et associations se sont intéressés aux rites africains. Les inspecteurs vaudois collaborent avec une agence nigérienne de lutte contre le trafic d'êtres humains, Naptip. Agissant en Afrique, ses délégués ont même entrepris des démarches dites de «dé-jujutage». «On ne sait pas comment ils procèdent, mais nous nous sommes assurés que c'étaient des méthodes acceptables, note une inspectrice de sûreté. Nous savons qu'ils rendent visite aux familles et constatons que cela donne des résultats ici.»

Libérées de l'emprise psychologique, les victimes de trafic sont plus enclines à tourner le dos à leurs tortionnaires. Des démarches laissées à leur libre arbitre. «Symboliquement, il est important que ces femmes puissent se réapproprier leur capacité de décision, insiste Anne Ansermet. Nous ne voulons pas qu'elles subissent de nouvelles pressions. Faire un choix individuel, c'est le début de leur reconstruction.»

Tous ces partenaires admettent «apprendre ensemble», et cela semble porter ses fruits. Alors que 90% des victimes de traite hébergées par Astrée déposent plainte, les exploitées nigériennes commentent timidement à suivre cette voie. Une étape essentielle pour tenter d'enrayer les réseaux à l'œuvre au-dessus d'elles, dont on ne sait pas bien dans quelle mesure ils sont indépendants ou tributaires d'une superstructure. Dans cette traque, les inspecteurs vaudois collaborent avec FedPol et d'autres polices cantonales. «On ne pourra pas éradiquer un problème systémique comme celle-ci, admet un enquêteur de la CIPRO. Mais on peut essayer de dissuader ces gens de sévir.»

## Un focus sur la traite d'êtres humains

L'association Astrée a joué un rôle important dans la prise de conscience de l'existence de la traite d'êtres humains dans le canton. Née en 2015 d'une volonté politique (interpellation de Jean Tschopp en 2012 au Grand Conseil), cette structure a prouvé qu'il ne faut pas s'arrêter au constat qu'il n'y a pas de cas, martèlent Anne Ansermet et Angela Oriti, codirectrices. Avant, deux ou trois situations par an étaient identifiées. En 2017, nous avons suivi 52 victimes. Cette année les chiffres devraient légèrement augmenter.»

Astrée fournit un hébergement sécurisé vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour les femmes - les hommes sont aussi aidés, mais logés ailleurs -, une prise en charge

globale en fonction des besoins de la victime. Huit professionnels suivent les procédures pénales, qui peuvent exiger une à deux années d'enquête. Durant ce laps de temps, des démarches sont entreprises, selon le souhait de la personne, pour régulariser sa situation en Suisse ou un retour dans le pays d'origine. Astrée s'emploie à poser des bases pour l'avenir. «Il faudra des années pour soigner les conséquences des traumatismes, notent les codirectrices, mais quand on voit ces personnes logées, avec une formation entreprise, une reprise d'autonomie ou même la fondation d'une famille, on se dit que la vie finit par reprendre le dessus.» F.W.D.M.

www.astree.ch